

SEANCE DU 5 AOUT 2022

PRESENTS : Michel ARNAUD - Yannick BONY – Fabrice BORDERIE - Gilles BOULAY – Pierre GIACOMELLO – Marie-Pierre LAFONT – Danielle ROUX

Délibération assistance retraite centre de gestion

Le Maire propose de renouveler l'adhésion à l'assistance du centre de gestion pour la gestion des dossiers retraite.

La proposition est acceptée par l'ensemble du conseil municipal.

Annulation titres

A la demande de la DDFIP, le Maire propose d'annuler des titres de 0,15 euros et 0,06 euros concernant l'eau et l'assainissement.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte l'annulation des titres.

Recensement

Un arrêté doit être pris pour nommer un coordonnateur communal dans le cadre du prochain recensement ainsi qu'un recenseur.

Le Maire propose de nommer Anne-Laure Chazot comme coordonnateur communal et recenseur.

L'ensemble du Conseil Municipal approuve la proposition du Maire.

Bilan Adressage

Gilles BOULAY présent le bilan de l'adressage et le modèle de courrier qui sera envoyé aux administrés. Le matériel va bientôt être livré et sera installé très prochainement.

Gite

Le Maire présente les différents devis pour la rénovation du gite :

Entreprise BATTUT : 8 168,42 €

MSBS : 11 262,04 €

PULSAT Guillot : 2 039,96 €

L'ensemble des devis est approuvé par le Conseil Municipal.
Les travaux devraient se dérouler en novembre et décembre.

Toilettes avec accès handicapé mairie

Le Maire présente le devis de MSBS de 1 501,49 euros pour l'aménagement d'un WC avec accès pour handicapé pour la mairie.

Le devis est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

Divers

Dominique VERGNAUD a demandé d'aménager le chemin à droite du « Moulin de Cassis » pour faciliter l'accès à son pré avec un véhicule de tourisme.

L'aménagement par ciment ou la mise en place de graviers ne permettra pas d'améliorer l'accès. Un devis pour un tapis d'enrobé va être demandé.

Le local poubelles en haut du village prévu initialement à l'entrée du carrefour du lotissement va être déplacé entre le transfo et la réserve d'eau, car nous souhaitons modifier le carrefour d'accès au lotissement pour améliorer la visibilité des véhicules.

Dans l'objectif d'agrandir le lotissement, il est décidé de clôturer l'ensemble des terrains communaux des Pelades. Un courrier va être envoyé aux différents propriétaires de matériels agricoles stationnés pour les informer. Par la même occasion, le terrain de foot sera lui aussi clôturé.

Fabrice Borderie est nommé correspondant Incendie/Secours.

2 constats amiables ont été faits : 1 avec Jean-Luc MIALON pour un impact à sa véranda à l'occasion du nettoyage de fossé et 1 avec Éric SERVOLLE pour le mur en dessous de chez Jean-Luc MIALON.

Une nouvelle date a été arrêtée pour la remise de médailles, elle devrait se dérouler le 8 octobre 2022 à 10 heures.

Relecture : Gilles BOULAY et Danielle ROUX